4

NOTICE

HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. JOURDAIN,

DENTISTE;

PAR M. DUVAL,

Membre des ci-devant Collége et Académie Royale de Chirurgie, de la Société de Médecine de Paris, etc.

PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE,

Pour la partie de Médecine, Rue de l'Ecole de Médecine, n°9.

IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU, RUE DE LA HARPE, N.° 11.

1816.

MM
CM 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

NOTICE

HISTORIQUE

Sur M. JOURDAIN, *Dentiste, contenant une courte analyse de ses Ouvrages.*

DEPUIS longtemps la Science du Dentiste se fût perfectionnée, si elle n'eût partagé le sort que toutes les connoissances humaines ont éprouvé de ces grandes et malheureuses révolutions des Empires; pendant près de dix siècles, elle a été, nous ne dirons pas, stationnaire, mais plutôt enveloppée de ténèbres si épaisses, qu'on auroit pu douter qu'elle eût jamais existé (1). Envain à l'époque où l'anatomie commençoit à refleurir, Fallope et Eustachi avoient dirigé leurs

(1) Les médecins et les poètes ont transmis à la postérité beaucoup de documens sur les dents et sur leurs maladies. Voyez, à ce sujet, *les Conseils des Poètes anciens sur la Conservation des Dents*, que nous avons insérés dans le *Magasin Encyclopédique*, neuvième année, tome V, pages 162 et suivantes, et nos *Recherches historiques sur l'Art du Dentiste chez les Anciens*, publiées en 1808.

recherches vers l'organe dentaire; ce ne fut que dans le siécle dernier que cette science prit un nouvel essor par les travaux de plusieurs savans et de quelques dentistes, au nombre desquels se trouve celui dont nous entreprenons d'esquisser ici la notice.

*Anselme-Louis-Bernard-Brechillet-*Jourdain naquit à Paris le 28 Décembre 1734; son père, très-versé dans l'art héraldique, étoit secrétaire intime de Louis Pierre d'Hozier, célèbre généalogiste de France; persuadé qu'une bonne éducation ne peut que contribuer au bonheur de la vie, il eut soin d'envoyer son fils encore enfant au collége d'Harcourt; mais bientôt après le jeune Jourdain perdit sa mère, et dès-lors il se trouva livré à lui-même hors le temps des exercices, position aussi dangereuse que triste, lorsque la surveillance maternelle n'existe plus, et que la sollicitude d'un père ne peut la remplacer! A cette époque il fut arrêté qu'on l'enverroit à Rouen au collége des Jésuites. Il y fit un cours d'humanités, et ensuite on le plaça chez un procureur où il resta peu de temps: le travail auquel on s'y livre ordinairement ne s'accordoit pas avec son imagination ardente, tout récemment encore exaltée par les beautés de Démosthène, de

Cicéron, de Virgile ou d'Homère : seroit-il possible aussi que son ame y eût été trop douloureusement affectée et de l'injustice que souvent l'homme fait éprouver à son semblable, et des moyens qu'il met en usage pour justifier sa conduite?

Dans toute affaire d'intérêt, il eut toujours présent à la mémoire cette belle sentence de l'Orateur : *Conveniet. . . . multa multis de jure suo cedentem ; a litibus vero, quantum liceat, et nescio an paulò plus etiam, quam liceat, abhorrentem.* Une autre science fixa les regards du jeune Jourdain, ce fut la chirurgie; elle parut lui offrir une jouissance aussi facile que prompte : distinguée par les travaux de ceux qui la cultivoient, elle venoit de recevoir un nouveau lustre par la munificence de Louis XV. Il voulut se livrer à son étude, et dans cette intention il se rendit à l'Hôtel-Dieu, asyle où l'homme souffrant par les privations de la vie et par les lésions de son corps, va continuellement chercher et recevoir du soulagement; asyle aussi où tout en paroissant souvent sourd aux cris de la douleur qui s'y font entendre, il ne faut rien moins qu'être philanthrope, suivant le précepte d'Hippocrate, pour s'y consacrer tout entier

à la recherche et à la guérison des maladies. Dès ses premiers pas dans ce sanctuaire d'instruction, notre jeune élève, comme tous les autres, ne put manquer d'y éprouver des sensations bien douces; par fois le malheureux exprime sa reconnoissance à celui qui, avec des instrumens tranchans, comme à celui qui par les remèdes les plus simples l'a empêché de descendre dans la tombe, et l'a rendu à sa famille; lui-même peut-être en eut-il aussi sa part. C'en fut assez sans doute pour qu'il cherchât à rendre ses connoissances en chirurgie et plus sûres et plus étendues; l'anatomie lui en fournit les moyens tant à l'Hôtel-Dieu que chez les professeurs les plus célèbres de ce temps.

Mais, ô fatalité! le jeune Jourdain perd son père et avec lui toute fortune; ce malheur peut en l'accablant le décourager et le forcer d'abandonner la carrière où il est entré; cependant il regarde autour de lui, et bientôt il trouve sa consolation dans le tableau que lui présentent les malades auxquels il donne des soins; leur position est pour lui une piscine salutaire où son ame reçoit une nouvelle trempe : alors il cesse d'être un jeune homme, devient plus ardent à toute espèce d'étude, et cherche même dans son

travail une forte distraction contre les besoins les plus urgens de la nature. Sa conduite n'échappe point à l'œil perçant de Moreau ; cet illustre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, dont, jusqu'à l'age de 80 ans, nous avons vu le riche comme le pauvre solliciter le secours, appelle auprès de lui M. Jourdain, le fait travailler dans son cabinet, et veut qu'il prépare ses leçons d'anatomie à l'absence de son prosecteur. Une telle circonstance pour tout élève eût été une simple faveur, pour M. Jourdain elle fut un bienfait ; il y répondit par de nouveaux efforts, et toute sa vie il en conserva le souvenir. Déja six années d'étude à l'Hôtel-Dieu de Paris s'étoient écoulées, et M. Jourdain eût pu se livrer à l'exercice de la chirurgie en général, mais il préféra être dentiste ; peut-être, en prenant ce parti, il entrevit le seul et vrai moyen de bien connoître les maladies de la bouche, sur lesquelles la science n'avoit point encore porté ses regards : pour parvenir à ses fins, il demeura quelque temps chez l'Ecluse, dentiste du Roi de Pologne, et y apprit les procédés opératoires ; ensuite il se fit recevoir dentiste en 1754.

Si la qualité que donne la loi à ceux

qui veulent exercer la médecine, ou seulement quelqu'une de ses branches, est aux yeux du public la garantie de leur savoir, elle semble, sous ce rapport, devoir leur en mériter la confiance; mais il faut encore qu'ils aient l'art de la capter; alors M. Jourdain se vit obligé d'imiter ceux qui l'avoient précédé dans la même carrière : loin de lui cependant toute idée basse et servile; il connoissoit trop la dignité de sa profession pour se permettre rien qui pût y déroger; aussi ne se comporta-t-il pas comme ces anciens dentistes à qui il étoit expressément défendu par les vieux statuts des chirurgiens de Paris, de prendre le costume des charlatans, et de courir les foires et les marchés. Il ne mit point en étalage à sa porte, tant il craignoit toute comparaison, des dents artificielles, des rateliers d'ivoire, ou, suivant l'expression d'un auteur moderne, des *mâchoires faites chez l'ébéniste (1)*; le titre fastueux d'opérateur dont s'est encore décoré de son temps un

---

(1) *Défense du beau Sexe.* Paris, 1753, t. IV, ch. 3.

dentiste renommé, n'entra pas davantage dans ses goûts : avec la qualité seule de dentiste ou d'expert pour les dents, il aima mieux exercer, observer, et faire part au public du fruit de sa pratique et de ses méditations. En 1756 il donna son *Traité d'Odontalgie*, titre spécieux et nouveau; exposé classique des maladies de la bouche, quelques bonnes remarques, description de trois instrumens, tout paroissoit en faveur de l'écrit: mais le temps et l'expérience n'y avoient pas mis la main; c'étoit un fruit précoce qu'un jeune agriculteur se plaît souvent à obtenir, sans songer que la bonté est une qualité toujours indépendante de la saison.

Assez ordinairement la publication d'un opuscule est pour un dentiste le *nec plus ultra* de ses travaux scientifiques; il ne faut point s'en étonner : appelé journellement pour mettre un terme à la douleur de celui qui souffre, ou pour remédier à l'amour-propre blessé par la perte de quelques dents, il sacrifie presque tout son temps aux opérations et aux procédés mécaniques; peut-être, il est vrai, y trouve-t-il un intérêt bien différent de celui que la science pourroit lui offrir. Il n'en fut pas ainsi de M. Jourdain; persuadé que pour

exercer avec distinction l'art de guérir, on ne peut trop se pénétrer de la connoissance des principes, il sut concilier l'étude à la pratique; il consulta l'expérience d'autrui, soumit la science à ses propres méditations, et prépara dans le silence des matériaux dont par la suite il rendit le public confident. Il fit plus: sans être d'aucune Société académique, il ne voulut pas rester étranger aux travaux qui s'y faisoient; ainsi lorsque de Lassonne et Hérissant entretenoient l'Académie Royale des sciences sur divers points de l'organisation dentaire, M. Jourdain entreprit, sur le même sujet, des recherches d'autant plus intéressantes qu'elles tendoient à éclairer un point de physiologie encore peu connu.

Les dents en effet sont-elles des os comme on les définit ordinairement, ou ne sont-elles qu'un corps inorganique implanté dans les mâchoires et destiné à la mastication? Pour résoudre une telle question, il ne faut rien moins qu'examiner comparativement les dents et les os, en suivant leur développement, en observant leurs différens tissus, et même en étudiant les maladies qui les affectent. Un plan aussi vaste ne peut certainement être exécuté par un seul homme; le temps

nécessaire pour observer un objet, ne permet pas toujours de fixer ses regards vers l'autre : M. Jourdain se borna donc à la formation des dents ; le temps et les sujets ne furent point épargnés, et ce ne fut qu'en 1766 qu'il fit connoître son travail.

On se plait à l'y voir chercher les premiers rudimens des dents rapprochés les uns des autres dans un bord alvéolaire encore membraneux, reconnoître des filamens qui lient ces rudimens aux parois des alvéoles, indiquer l'instant où se manifeste le tissu spongieux de ceux-ci, disséquer le follicule ou la bourse dentaire en distinguant la membrane qui appartient aux parois alvéolaires de celle qui paroît être l'expansion des fibres du cordon dentaire, et enfin décrire les mamelons qu'on remarque sur la face interne de cette dernière membrane, destinée à former l'émail.

On ne le suit pas avec moins d'intérêt, lorsqu'il fait mention des deux cordons dentaires, l'un pour les dents primitives et l'autre pour celles de remplacement ; lorsqu'il expose les diverses coupes à faire pour observer avec fruit comment s'opère l'évolution dentaire ; lorsqu'il considère les dimensions des os de la mâchoire sous le rapport du nombre des dents, et surtout

lorsque, contre l'opinion de quelques anatomistes, il détermine le nombre des dents de lait et de remplacement, ainsi que la position relative des unes et des autres. Les préparations anatomiques ne suffisent pas à M. Jourdain, il appelle la chimie à son secours, il fait macérer dans différens acides plusieurs dents prises à tous les momens de leur ossification, il en sépare le phosphate calcaire, et conserve la charpente de l'organe sous forme de fibres linéaires; cette décomposition rend apparens ces linéamens qui, comme une expansion des fibres du cordon dentaire, vont se perdre intérieurement dans la substance dure, ainsi que ceux par lesquels l'extérieur des racines se trouve intimement lié avec le périoste alvéolaire, mais en même temps elle démontre qu'il n'en existe aucune entre la partie qui doit être couverte d'émail et la membrane qui l'enveloppe.

A ces observations M. Jourdain joint celles que lui ont fourni la décomposition de quelques os par les mêmes acides; de là cet examen comparatif et des dents et des os, comme il se l'étoit proposé, mais qui laisse encore beaucoup à désirer nonobstant quelques réflexions judicieuses.

Après avoir décrit ce qu'il avoit vu, il

veut aussi que le dessin et la gravure en rendent l'explication plus facile, moyen qu'il fit exécuter le premier en France, comme Albinus, Jantke et Hebenstreit l'avoient fait chez l'Etranger pour le même objet.

Dans ce travail M. Jourdain ne copia point les auteurs qui l'avoient précédé; on y trouve assez de différence pour qu'on puisse dire, *tout lui appartient :* au surplus, eût-il profité de leurs écrits, il avoue qu'il les a consultés; par cela seul il est exempt de tout reproche, et on n'en peut dire autant de ceux qui ont écrit depuis sur l'organisation des dents : puisse à cet égard la postérité le dédommager de l'espèce d'oubli où ses contemporains semblent l'avoir laissé!

Celui-là qui avoit porté ses regards sur la formation des dents avec autant d'attention, les avoit déja arrêté et ne cessa de les arrêter encore avec le même soin sur les affections de cet organe; aussi, dans sa pratique comme dans ses écrits, l'observation fut toujours son guide. D'un côté, il démontra, en excisant une portion des gencives et du bord alvéolaire, un de ces cas où l'art peut arrêter les symptômes fâcheux d'une dentition difficile; de l'autre, il reconnut ce

que par fois la nature peut faire pour la consolidation des fractures des dents; ici, il fit voir comment, par l'extraction d'une dent dont la racine est affectée de consomption, on remédie à l'hémorragie alvéolaire qui en est la suite; là, juste appréciateur des instrumens destinés à l'extraction des dents, il ne laissa pas ignorer le danger de l'usage du pélican; ailleurs, enfin, attentif aux moyens indiqués pour empêcher la chûte des dents ébranlées, ou pour en réparer la perte, il attaqua, par une sévère mais juste critique, une opération nouvellement proposée qui consiste à perforer l'arcade alvéolaire supérieure pour y fixer avec des fils métalliques une série de dents artificielles. Mais où il parut avec des connoissances supérieures à celles qu'on exige ordinairement d'un dentiste, ce fut pour les maladies des os de la mâchoire, soit qu'elles coïncident ou non avec celles des dents.

Celles du sinus maxillaire devinrent aussi pour lui l'objet d'une étude spéciale; alors peu connues, il n'existoit pour les dentistes aucun écrit qui pût diriger leur conduite dans ce cas: il entreprit donc en 1761 d'en tracer des règles sous le titre de *Traité des dépôts dans le sinus maxillaire.*

Cette sorte d'initiative qu'il prit sur l'Aca-

démie Royale de Chirurgie pourroit faire croire que le premier il s'est occupé de ces maladies, s'il n'étoit notoire que souvent longtemps avant la publication de leurs Mémoires, les Sociétés académiques en recueillent les matériaux et les soumettent à des examens rigoureux: instruit de ce qui se passoit à l'Académie Royale de Chirurgie, M. Jourdain y présenta en 1765 ses *Recherches sur le moyen de guérir les maladies du sinus maxillaire, en portant des injections dans le sinus par son ouverture naturelle.* Ce moyen vraiment chirurgical étoit fait pour attirer l'attention de l'Académie; aussitôt un membre (Allouel) réclama l'honneur de l'invention en faveur de son père qui, disoit-il, l'avoit mis en usage en 1737: comme il n'existoit aucune preuve qu'il l'eût rendu public, tout le mérite en resta à M. Jourdain. Bientôt après on fit des objections contre cette méthode; pour les lever, il soumit à l'examen de l'Académie des pièces anatomiques parmi lesquelles on en remarqua une où la sonde passée du nez dans le sinus tenoit à une teinture de garance qu'il avoit fait geler; ensuite il proposa de pratiquer sa méthode, en présence des commissaires nommés par l'Académie, ce qu'on ne lui accorda point;

enfin, il l'employa avec succès sous les yeux de médecins et de chirurgiens qu'il avoit appelés en consultation. Quelque lumineuse cependant que paroisse cette méthode, elle n'a pas moins contre elle la rareté des cas où elle pourroit convenir, et la fréquence de ceux qui, en raison du désordre des parties, nécessitent presque toujours les autres moyens chirurgicaux. Plus tard, M. Jourdain eut occasion de reconnoître cette vérité; mais, en père qui chérit ses enfans, il préconisa toujours sa méthode et les succès qu'il en avoit obtenus, dans le Journal de Médecine de 1767.

En écrivant sur des maladies qui n'appartiennent point aux dents, il jouissoit de la liberté que tous les hommes ont de publier leurs idées en médecine, pourvu toutefois qu'ils n'y avancent rien qui compromette l'humanité; mais, en se livrant à leur traitement, il sortoit des limites tracées par les lois réglementaires sur l'exercice de la chirurgie; celles-ci ne permettent aux dentistes que les opérations relatives aux dents seulement; sagement ordonnées, ces lois ont pour but de s'opposer à ce que ceux qui voudroient couvrir leur ignorance du manteau de la témérité, n'entreprennent rien

au delà de leurs forces, et ne mettent en péril la vie de quiconque ils prétendent guérir.

Cependant, si l'on fait attention au rapport qui existe entre les dents et les os dans lesquels elles se trouvent implantées, on découvre bientôt la nécessité de connoître les maladies qui attaquent ceux-ci et les moyens curatifs qui leur conviennent; on reconnoît en même temps qu'en arrêtant aux dents seules et l'œil et la main du dentiste, on s'oppose nécessairement aux progrès d'une science qui ne doit pas moins trouver son application pour les dents que pour les autres parties du corps. Pénétré de cette vérité, M. Jourdain ne crut pas que sa pratique dût avoir des bornes moins étendues que la science, mais il n'en abusa pas; sa conduite même fut telle à cet égard, qu'on le vit presque toujours dans les cas graves assisté des médecins ou des chirurgiens les plus distingués de la Capitale, soit qu'ils voulussent avoir son opinion, soit que lui-même sentît la nécessité de s'éclairer de leurs conseils.

Continuellement occupé à traiter les désordres de la denture, il eut aussi de fréquentes occasions de voir les diverses lésions des autres parties de la bouche; mais, loin

de rester tranquille spectateur, il les observa attentivement, et ensuite se livra à leur traitement : il fit plus, il entreprit et publia en 1778 un *Traité des maladies et des opérations réellement chirurgicales de la bouche*. Composer un livre avec les écrits des autres, et y présenter leurs idées comme les siennes, n'est point une chose rare; la littérature médicale, pour ce qui concerne les dents, en offre des exemples : dans quelques cas, il est vrai, on peut voir et penser comme ceux qui nous ont précédés; mais, avant de rien publier, on ne doit point ignorer ce qu'ils ont fait, surtout lorsqu'on veut éviter tout reproche. De ce côté, M. Jourdain n'eut rien à craindre; le sujet qu'il entreprenoit de traiter, étoit neuf; il existoit quelques matériaux épars, il les recueillit et les coordonna avec ceux qu'il tira de son propre fonds. Pour ce travail, il eût pu, d'après son Discours préliminaire, considérer les maladies chirurgicales de la bouche par leurs causes, leur nature, leurs espèces différentes, leurs progrès, les parties qu'elles compromettent, l'âge du malade, ainsi que par le traitement, les opérations qu'elles exigent; mais il préféra l'ordre que lui dictèrent et sa pra-

tique et ses méditations. Dans cet ouvrage, il commence par la description complète des maladies du sinus maxillaire, à l'examen desquelles il s'étoit livré d'une manière particulière; on y voit les désordres qu'elles portent dans les parties environnantes, et l'état morbide de celles-ci s'y trouve également tracé, qu'il compromette ou non le sinus maxillaire. Les maladies de la mâchoire inférieure, des gencives, des lèvres, des joues et de la langue y sont tour-à-tour examinées et décrites; à celles du palais succèdent celles de la huette et de l'arrière-bouche; on y trouve aussi quelques observations sur le rapport des dents malades avec diverses affections, ce qui fait présumer qu'il n'entroit point dans le plan de M. Jourdain d'y traiter des lésions de l'appareil dentaire: avoit-il sur cet objet conçu quelque projet? Il n'en a laissé aucun renseignement.

Dans ce tableau varié de tant d'affections, il se montre pénétré de la nécessité pour un dentiste de posséder les grands principes de la science. Ici, la connoissance parfaite de l'état naturel des parties le conduit à celle de leurs désordres; là, il voit ceux-ci coïncider avec le dérangement général de la santé; ailleurs, guidé par les circonstances,

il choisit et oppose au mal le médicament, le fer, ou le feu; quand il n'obtient pas du moyen qu'il employe, le succès qu'il en espéroit, il l'avoue et en cherche la cause. De cette manière, il éleva à la science un monument où celui qui veut s'instruire, est sûr de trouver de riches documens, comme un jeune adepte peut en recueillir dans un Museum d'histoire naturelle, nonobstant le vide de quelques cases.

Entraîné par un goût spécial pour la science, M. Jourdain savoit trouver, au milieu d'une pratique suivie, quelques momens pour la cultiver : les livres seuls lui manquoient; en vain les bibliothéques publiques lui en offroient; pour se rendre dans ces dépôts précieux, il falloit perdre un temps que sa fortune ne lui permettoit pas toujours de sacrifier; il eut recours à un expédient qui lui fut avantageux sous un double rapport; par un arrangement fait avec un imprimeur, il en obtint des livres pour ceux qu'il lui composa. Ainsi, comme nous l'ont attesté des personnes dignes de foi, l'on vit sortir de sa plume, en 1771 et 1772, *le Médecin des Dames; le Médecin des Hommes*, et *les Préceptes de Santé.* Des raisons sans doute

qui convenoient plus au libraire qu'à l'auteur, l'empêchèrent de mettre son nom à ces trois ouvrages; pour de tels écrits, qui ne sont le plus souvent que des compilations, ceux à qui on les destine, aiment à voir de grands noms s'y rattacher ou point du tout.

Considérant les journaux comme un vaste champ où germent les fruits du savoir et de la critique, M. Jourdain ne manqua point d'y moissonner, et il voulut aussi y semer: de là ces différens articles qu'il mit dans le Journal de Médecine, et qu'il rétablit ensuite dans ses propres écrits; de là aussi ceux qu'il inséra, nous a-t-on dit, sans les signer, dans le Journal Littéraire de Fréron, et dont l'authenticité semble garantie par ses liaisons intimes avec ce fameux Journaliste. Mais que nous importe ici les talens littéraires de M. Jourdain, étrangers à l'art de guérir? Ils prouvent tous les avantages qu'on peut retirer d'une bonne éducation; de ce côté, il établissoit une différence non moins grande que dans la science du dentiste, entre lui et son ancien maître l'Ecluse qui, par quelques essais en style poissard, avoit entrepris de rivaliser avec Vadé. Il nous intéresse plus de voir M. Jourdain, soit comme dentiste,

soit comme chirurgien, s'occupant d'inventer ou de perfectionner des instrumens dont les circonstances lui faisoient connoître le besoin : outre ceux qu'il a décrits dans ses ouvrages, il s'en trouve un qu'il se proposoit de présenter à une Société savante; c'est un instrument destiné à la ligature des polypes de l'arrière-bouche. Dire que des chirurgiens célèbres l'ont trouvé fort ingénieux, c'est augmenter les regrets qu'on doit avoir de ce que l'auteur n'en ait point donné la description. Nous ne chercherons point ici à y suppléer, dans la crainte de ne pas rendre ses véritables idées.

Tant de connoissances et de travaux durent nécessairement mériter à M. Jourdain l'estime et la confiance de ceux qui étoient en état de les apprécier; de ce nombre se trouvoient Morand, Verdier, Moreau, Ant. Petit, Louis, Tenon et M. Andry; distinction non moins honorable que celle que donne une charge auprès d'un Souverain : la première ne produit peut-être pas autant d'effet que la seconde dans l'opinion publique; mais qu'importe à l'homme de mérite? Il ne peut faire au delà de ses forces. Sous ce rapport, les talens de M. Jourdain ne restèrent point en repos; le pauvre comme le riche eut une égale

part à ses soins; il étoit content de trouver sa récompense dans le succès de ses opérations. De là sa médiocre fortune; il y auroit sans doute ajouté, s'il n'en eût été empêché dans ces temps de calamités, compagnes des révolutions, où la plupart des soins qu'on donne ordinairement à la bouche des riches, étoient regardés par certains individus comme un objet de luxe digne alors du plus grand anathême.

Affligé des premiers élémens comme des suites de ce désordre social, moins pour lui que pour les enfans qu'il avoit eus de deux mariages, et dont un, aujourd'hui Secrétaire-adjoint de l'Ecole Royale des langues orientales, promet d'ajouter à la réputation de son père, M. Jourdain ne se sentit plus le courage d'observer ni de méditer; dès-lors, il quitta la plume pour ne plus la reprendre; il n'exerça même sa profession qu'avec une sorte de dégoût et avec un tel isolement qu'on pouvoit croire qu'il n'existoit plus. Une plus longue carrière lui étoit destinée, il la termina le 16 Janvier 1816.

Elevé à l'école du malheur, il y puisa le germe des vertus qui distinguent l'homme dans la société; bon père de famille, excellent ami, il fut un confrère sociable et un citoyen paisible. Il aimoit la justice, détes-

toit les détours, et avoit en horreur l'intrigue et le charlatanisme; passionné pour la science, jamais il n'exerçoit sa critique sur les personnes mais sur leurs écrits. Telle fut la vie de Monsieur Jourdain, et on peut dire avec assurance que pour la science et la société il a dignement rempli sa tâche.